



**Le 30 juin 2021**

## **Le point sur la COVID-19 : Centre correctionnel de Whitehorse et Services correctionnels communautaires**

La Direction des services correctionnels continue de surveiller et d'évaluer l'évolution de la pandémie mondiale de COVID-19 avec grand soin pour s'assurer que sa réponse opérationnelle est judicieuse dans les circonstances et proportionnelle au niveau de risque existant à mesure que surviennent de nouveaux développements.

Au cours des 18 derniers mois, la Direction a apporté des changements à son fonctionnement quotidien pour tenir compte du risque d'exposition et de transmission du virus au Centre correctionnel de Whitehorse (CCW). On peut consulter la liste complète des mesures proactives et des changements effectués au CCW et aux Services correctionnels communautaires durant cette période dans les comptes rendus datés des 23 mars 2020, 1<sup>er</sup> avril 2020, 12 mai 2020 et 16 juin 2021. Ces documents sont accessibles au public sur le site Web yukon.ca en faisant une recherche avec les mots-clés « point COVID-19 Centre correctionnel Whitehorse ».

Compte tenu des récentes déclarations du médecin hygiéniste en chef du Yukon à propos de l'éclosion de COVID-19 et de la large transmission du virus dans le territoire et ses collectivités, en consultation avec le médecin de l'établissement et le bureau du médecin hygiéniste en chef, le CCW appliquera immédiatement les mesures suivantes :

- Tous les membres du personnel doivent porter un masque chirurgical jetable lorsqu'ils se trouvent au centre correctionnel ou s'ils escortent un détenu dans la collectivité. Jusqu'à nouvel ordre, le personnel ne sera plus autorisé à porter des masques en tissu, qu'il s'agisse d'un masque personnel ou fourni par l'employeur.
- À la suite de l'augmentation des cas actifs de COVID-19, les protocoles ont été renforcés et doivent être suivis dans le cadre du processus d'incarcération standard pour toutes les personnes admises au CCW ou au Service d'exécution des formalités d'arrestation. Ces protocoles comprennent l'utilisation d'un nouvel outil de dépistage de la COVID-19 et de tests rapides pour tous les nouveaux détenus à leur arrivée ainsi que pour ceux qui sont de retour après une absence temporaire en dehors de l'établissement lorsque les six mesures de protection et le port du masque n'ont pas été respectés.

Dans le cadre de la collaboration établie avec certaines collectivités éloignées du Yukon et certains bureaux des Premières nations, les Services correctionnels communautaires prolongeront jusqu'à nouvel ordre la suspension des visites des agents de probation dans les localités éloignées.

À mesure que la situation entourant la pandémie évolue au Yukon, la Direction maintiendra une approche prudente visant à garantir la santé et la sécurité du personnel correctionnel, des détenus et du public tout en assurant la prestation de services essentiels de manière aussi humaine que possible et en s'en tenant aux mesures les moins restrictives.

Sincères salutations,

Andrea Monteiro  
Directrice, Services correctionnels